



Plan Local d'Urbanisme

modification n°5

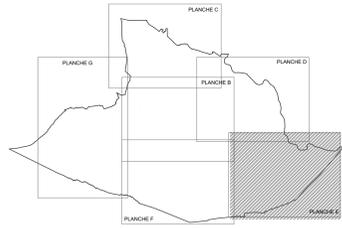
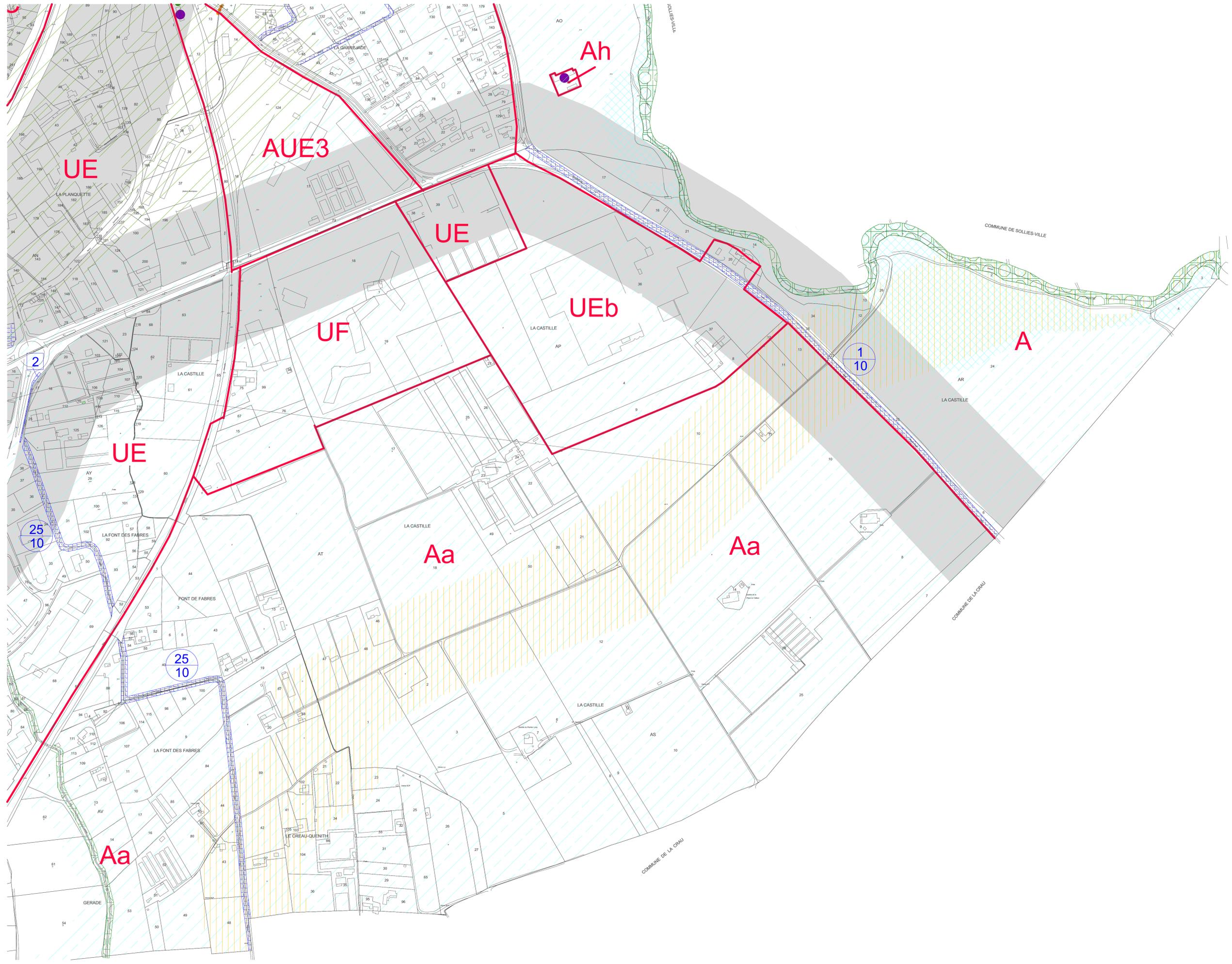


PLANCHE GRAPHIQUE 4 E
1/2000

Voie pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal de
approuver les dispositions du Plan Local d'Urbanisme modifié

PROCÉDURES	DATE D'APPROBATION DCM
Plan Local d'Urbanisme	20/04/13
Modification n°1	07/04/14
Modification n°2	24/11/15
Modification n°3	07/03/16
Modification n°4	17/02/17
Modification simplifiée n°1	28/09/17
Modification n°5	



LEGENDE

- Limite de zone
- Espaces boisés classés
- Emplacement réservé pour équipements publics et d'intérêt général
- Emplacement réservé pour voirie
- Emplacement réservé pour cheminement piéton et pistes cyclables
- L 151-19 du code de l'urbanisme
- Jardin à protéger
- Arbre isolé ou alignement d'arbres à préserver
- Éléments architecturaux remarquables
- Espaces à requalifier
- Secteurs de bruit

LEGENDE DES RISQUES

Atlas des zones inondables

- Lit moyen
- Lit majeur ordinaire
- Inondabilité par ruissellement sur les pentes

PER Mouvements de terrains

- PER tous risques confondus
- Bande de danger

Canalisation de transport de gaz